

tenue sous la présidence de Monsieur GOUJON-FISCHER, assisté(e)
de Madame DE LAPORTE et Madame MARINI, Conseillères
En présence de Madame WOLFF, Rapporteure publique
M. RICHARD, Greffier

09 heures 15

01)	DOSSIER N° 2502980	RAPPORTEURE: Madame Violette DE LAPORTE
Titre de l'affaire	EDUCATION : refus de bourses universitaires (fond)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SELARL MAINNEVRET MALBLANC (Cour)
Défendeur	REGION ACADÉMIQUE GRAND EST, ACADEMIE DE NANCY METZ	
02)	DOSSIER N° 2501736	RAPPORTEURE: Madame Violette DE LAPORTE
Titre de l'affaire	EDUCATION : exclusion du collège Marquette de Pont-à-Mousson	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître MANLAAHMAD Jassem (Cour)
	Madame	Maître MANLAAHMAD Jassem (Cour)
Défendeur	REGION ACADÉMIQUE GRAND EST, ACADEMIE DE NANCY METZ	
03)	DOSSIER N° 2503949	RAPPORTEURE: Madame Violette DE LAPORTE
Titre de l'affaire	EDUCATION : demande annulation de la décision du président de l'université de Lorraine refusant sa réinscription en doctorat (fond)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître ECA Wa Lwenga Blaise (Cour)
Défendeur	UNIVERSITE DE LORRAINE	

09 heures 15

04)	DOSSIER N° 2503476	RAPPORTEURE: Madame Violette DE LAPORTE
Titre de l'affaire FONCTIONNAIRES : Lienciemment		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître LARRIERE Emmanuelle
Défendeur	REGION ACADÉMIQUE GRAND EST, ACADEMIE DE NANCY METZ	
05)	DOSSIER N° 2601474	RAPPORTEURE: Madame Céline MARINI
Titre de l'affaire ETRANGERS : expulsion		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SCP LEVI-CYFERMAN - CYFERMAN
Défendeur	PREFECTURE DE LA MEUSE	PREFETE DE LA MEUSE
06)	DOSSIER N° 2601078	RAPPORTEURE: Madame Céline MARINI
Titre de l'affaire ETRANGER : Expulsion		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître MBOUSNGOK AUBAIN (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet

09 heures 15

07)

DOSSIER N° 2402696

RAPPORTEURE: Madame Violette DE LAPORTE

Titre de l'affaire EDUCATION : non versement d'une gratification de stage

Nom des parties

Demandeur

Madame

Défendeur

UNIVERSITE DE LORRAINE

Représentants des parties

Madame

Arrêté le 28/07/2026

La présidente du tribunal